Extrait du registre des délibérations du Conseil municipal du Jeudi 25 juin 2026

Envoyé en préfecture le 01/07/2026
Reçu en préfecture le 01/07/2026
Publié le 01 JUIL. 2026
ID : 031-213100662-20260625-2026060-DE

Le conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni le jeudi 25 juin 2026, à l'hôtel de ville de Bessières, sous la présidence de Monsieur Cédric MAUREL, Maire.

Date de convocation du conseil municipal : le jeudi 11 juin 2026. Affichage en mairie et distribution ce même jour, de l'ordre du jour, comportant une synthèse, un résumé des questions inscrites ainsi que des projets de délibération et de documents, utiles à la préparation de la séance.

Présents :

Monsieur Cédric MAUREL, Madame Alexia SANCHEZ, Monsieur Anthony BLOYET, Madame Françoise OLIVE, Monsieur Julien COLOMBIES, Madame Christel RIVIERE, Monsieur Pierre ESTRIPEAU, Madame Nathalie HERRANZ, Madame Véronique ANDREU, Monsieur Fabrice MANSUY, Monsieur Cédric ANGLES, Madame Emmanuelle FOURCADE, Monsieur Frédéric BONNAFOUS, Monsieur Michel FALCONNET, Madame Alicia RIEU, Monsieur Jean-Marc BOUREZ, Madame Emilie PEZET, Monsieur Thierry LELAN, Madame Filiz KWIATKOWSKI, Madame Marie CHABRIER, Monsieur Manuel DEFORES, Monsieur Benoît MUNOZ.

Absents excusés avec pouvoir :

Madame Christine BONNET à Madame Nathalie HERRANZ, Monsieur Eddy QUEMET à Véronique ANDREU, Madame Julie KNITL-GUIDICI à Madame Christel RIVIERE, Madame Élodie PEREZ à Monsieur Anthony BLOYET.

Absent excusé : Monsieur Jean-Charles CONTE

Secrétaire de séance : Madame Christel RIVIERE

- Composition légale du conseil municipal : 27
- Nombre de conseillers en exercice : 27
- Nombre de conseillers présents : 22
- Nombre de conseillers représentés : 4

2026-060 – AFFAIRES GENERALES : Désignation de représentant au Groupe d'Action Locale (GAL) du Pays Tolosan

Rapporteur : Monsieur le Maire

ADOPTE				
Votants : 26	Abstentions : 6	Exprimés : 26	Pour : 20	Contre :0

Abstentions : Emilie PEZET - Thierry LELAN - Filiz KWIATKOWSKI - Marie CHABRIER - Manuel DEFORES - Benoît MUNOZ

Le Groupe d'Action Locale (GAL) du Pays Tolosan constitue un ensemble de partenaires socio-économiques privés et publics sur les territoires ruraux (élus locaux, représentants d'établissements publics ou d'entreprises, chambres consulaires, associations...) qui définit une stratégie ciblée pour le territoire de projet du Pays Tolosan, gère et attribue les fonds européens du dispositif LEADER aux porteurs de projets publics et privés.
La stratégie LEADER 2023-2027 fixe à 16 binômes le GAL du Pays Tolosan. Le collège de la société civile se compose de 8 membres titulaires et 8 membres suppléants. Le collège des élus est constitué de 8 membres titulaires et 8 membres suppléants.
Parmi ces binômes composant le collège des élus, 2 binômes représentent les élus du territoire du PETR Pays Tolosan.
Ainsi, il est proposé de désigner Monsieur Cédric MAUREL comme titulaire et Madame Christine BONNET comme suppléante du binôme « élus du territoire du PETR Pays Tolosan ».

Envoyé en préfecture le 01/07/2026
Reçu en préfecture le 01/07/2026
Publié le 01 JUIL. 2026
ID : 031-213100662-20260625-2026060-DE

ENTENDU L'EXPOSÉ DE MONSIEUR LE MAIRE ET APRÈS AVOIR PRIS PART AU VOTE, LE CONSEIL MUNICIPAL,

- **DÉSIGNE** comme représentant des élus du territoire du PETR Pays Tolosan au GAL du Pays Tolosan : Monsieur Cédric MAUREL comme titulaire et Madame Christine BONNET comme suppléante
- **DONNE MANDAT** à Monsieur le Maire pour l'application de la présente décision et la signature de toutes les pièces s'y rapportant.
- **MENTIONNE** que la présente délibération est susceptible d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif, dans un délai de deux mois, à compter de sa transmission au contrôle de légalité et de sa publication

Ainsi fait et délibéré en Mairie,
les jour, mois et an que dessus.
Pour copie conforme,
Le Maire,
Cédric MAUREL

COMMUNE DE BESSIERES
Haute-Garonne